

La suite...



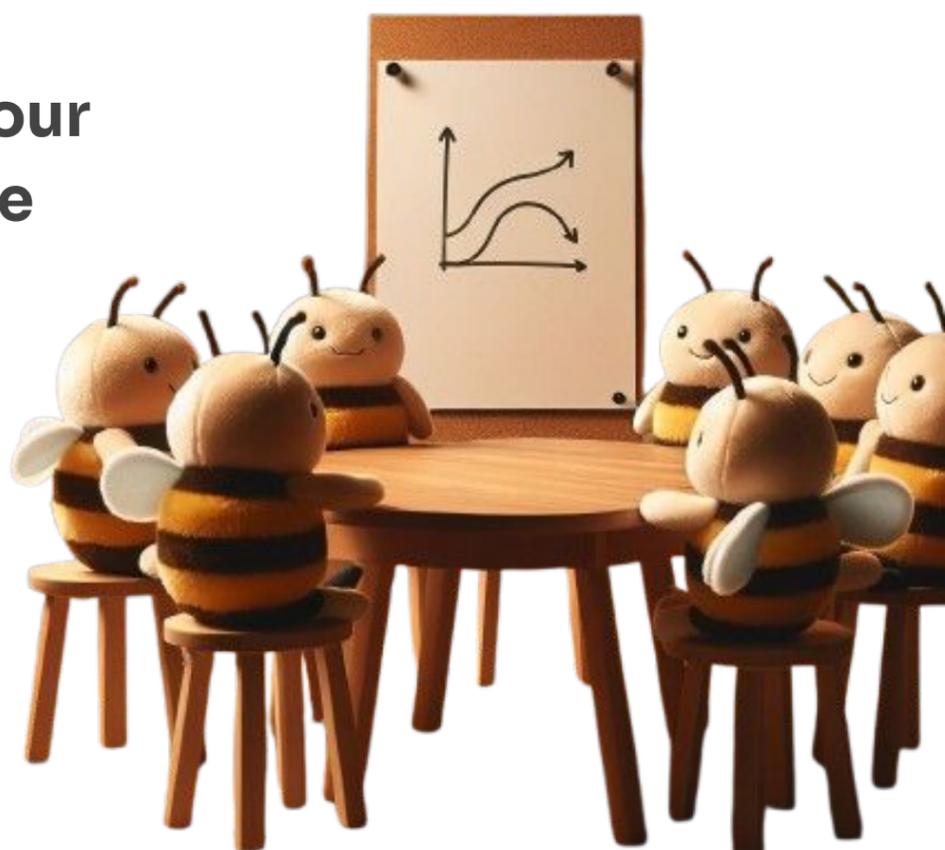
Le coup d'envoi de la nouvelle mandature a été donné lors de l'Assemblée Générale du 22 mai dernier.

Ayant obtenu 41% des voix aux élections, **la CFE-CGC dispose de 7 administrateurs sur 15 au Conseil d'Administration IPECA :**

- Alexia Cailloux - *Airbus Ops.*
- Franck Tartas - *MBDA*
- Marie Claire Le Pape - *ONERA*
- Gaetan Bramoullé - *Dassault Aviation*
- Philippe Géry - *Arianegroup*
- Ludovic Andrevon - *Airbus Helicopters*
- Christophe Berthiau - *retraité Airbus SAS*

Dans le cadre de l'alternance de gouvernance entre les syndicats et le MEDEF, Ludovic Andrevon a été élu Vice-Président d'IPECA, la Présidence étant assurée pendant 2 ans par Mikael Butterbach (DRH Airbus Defence & Space).

Avec vos Délégués à l'AG, ils ont pour mission de piloter IPECA au service de vos intérêts concernant la Santé et la Prévoyance.



En parallèle, la Direction du groupe Airbus a reçu le 27 mai les organisations syndicales lors de la **Commission Technique de Pilotage des Régimes de Frais de Santé et de Prévoyance.**

Chaque année, cette Commission a pour but de présenter et d'analyser les résultats techniques et financiers de notre contrat IPECA, issu de la négociation Airbus.



Les comptes de résultats 2024 montrent une stabilisation des prestations de Prévoyance (décès, invalidité, arrêts de travail).

A l'inverse, la forte augmentation des remboursements de prestations Santé, cumulée au désengagement de la Sécurité Sociale, a nécessité d'utiliser une partie des réserves du contrat Airbus.

Des actions ont été menées pour revenir à la stabilité :

- mise en place du réseau Kalixia,
- augmentation des actions de prévention,
- campagnes de communication auprès des bénéficiaires pour une utilisation responsable et éclairée des prestations (dont justification des enfants à charge).

La dérive a été atténuée, mais cela est loin d'être suffisant...

Pour la CFE-CGC, ces actions sont encourageantes et doivent se poursuivre, mais d'autres doivent être menées :

- continuer à développer le réseau Kalixia,
- s'adapter aux structures familiales (familles monoparentales, articulation avec mutuelle du conjoint),
- continuer la communication afin que chacun utilise les prestations de façon responsable.

Il est aussi nécessaire de faire le point sur le Degré Élevé de Solidarité dans une prochaine Commission.

Ce fonds permet de mettre en place des actions de solidarité et de prévention et d'offrir ainsi aux salariés d'autres actions concernant la santé.

